

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le jeudi 5 mai à 18h15 en mairie.



À la majorité

LES BARISIENS ONT DROIT À LA VÉRITÉ !

Les derniers débats lors du conseil communautaire concernant les orientations budgétaires de l'Agglomération ont démontré que si certains ont la vue courte, d'autres manquent de mémoire.

Comment peut-on penser qu'une majorité peut augmenter une fiscalité par plaisir ? Faire croire aux Barisiens qu'il suffirait d'une baguette magique pour régler tous les problèmes ? C'est faire peu de cas des Barisiens et n'avoir aucun respect pour eux. Si cette option a été envisagée, ce n'est pas par gaîté de cœur, mais pour maintenir un niveau de service important aux Barisiens et habitants du territoire.

C'est sans doute par oubli d'une gestion socialiste catastrophique avant 2014 que nous avons dû assainir la situation financière et que les Barisiens en ont subi des désagréments. La gestion des transports des socialistes à grand coup de gratuité aura coûté 300 000 € de déficit. La gratuité d'un service public n'existe pas. Le coût d'un service public est payé par l'utilisateur ou le contribuable. La gratuité est donc une tromperie mal assurée par les socialistes. Que dire de la situation du Centre Intercommunal d'Action Sociale et de la gestion des EHPAD ? Des recrutements réalisés par les socialistes sans les autorisations des autorités de contrôle que sont l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de la Meuse. Et donc des engagements financiers qui ont directement impactés les Barisiens. Là aussi, nous avons remis le bateau à flot grâce à un dialogue constructif avec l'ARS et le Département qui ont consenti à des efforts financiers. Le groupe socialiste de Monsieur Dejaiffe aurait-il la mémoire courte ?

Amateurisme ou charlatanisme lorsque le groupe de Monsieur PICHON parle de transfert de compétences à l'Agglomération ? Certes, les compétences transport ou social ont été déplacées mais les Barisiens paient chaque année une contribution à ces compétences soit en tant qu'usagers, soit en qualité de contribuable barisien puisque la Ville de Bar-le-Duc prend part financièrement chaque année au fonctionnement de l'Agglomération.

L'un comme l'autre essaie de rouler les Barisiens dans la farine. Ils oublient volontairement de rappeler que l'État depuis 2014 a décidé de ponctionner les dotations aux collectivités locales, c'est 7,5 millions d'€ qui ont été perdus par les habitants. Chaque année, l'État récupère 1 million d'€, ce qui représente plus de 3 % de taxe foncière pour nos Barisiens.

De plus, l'État verse aux intercommunalités une dotation appelée CVAE. Pour 2022, l'État nous prive de 350 000 € après nous avoir ponctionné 360 000 € en 2021. La logique voudrait au contraire que des territoires ruraux comme le nôtre soient favorisés. C'est tout le contraire qui se passe !

Les élus de la majorité

À la minorité

VIVEZ-VOUS SUR LA MÊME PLANÈTE QUE NOUS ?

Alors que tout augmente autour de nous, la majorité actuelle en rajoute une couche ! La politique « ambitieuse » menée depuis près de 10 ans a abouti à une baisse de la population de la Communauté d'Agglomération (de 36 565 habitants à 34 213 en 2022). Et l'ambition continue avec l'arrivée d'une proposition d'augmenter de 2 % la taxe foncière des propriétés bâties proposée lors du conseil de la Communauté d'Agglomération que les Barisiennes et les Barisiens vont aussi bientôt découvrir.

Au regard de l'anxiété due à la pandémie de Covid-19, du contexte économique des conséquences du conflit Russo-Ukrainien et d'un pouvoir d'achat en berne, nous sommes en droit de se poser des questions sur la pertinence de cette augmentation d'impôt. Peu d'investissements, beaucoup de dépenses. Belle attractivité !

Rappelons que les villes comme Saint-Dizier et Verdun ont respectivement une taxe foncière de 23 % et 6 % alors que Bar-le-Duc est autour de 30 %. Cherchez l'erreur !

Faut-il être à ce point complètement déconnecté de la réalité de la vie ? Dans quelle tour d'ivoire êtes-vous installés depuis des lustres pour ne pas être à

Horaires de l'accueil de la Mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, mercredi et vendredi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30

Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

☎ 03 29 79 56 00

À la minorité

DES... ILLUSIONS...

Vous reprendrez bien une part d'impôt !

L'équipe municipale en place se targue de maintenir le niveau des impôts de notre ville. Heureusement, car une grande partie des compétences a été transférée à la Communauté d'Agglomération : équipements sportifs et culturels, eau et assainissement, affaires sociales, développement économique, transport.

Cette équipe municipale, aussi aux manettes de la Communauté d'Agglomération, se garde bien de communiquer sur les augmentations des taux d'imposition de la Communauté d'Agglomération depuis 2014 : +10 points. Et ce n'est pas fini, puisqu'une nouvelle augmentation a été annoncée lors du dernier débat d'orientation budgétaire.

Pour des choix contestables

« 700 000 euros de recettes supplémentaires sont nécessaires pour maintenir les investissements » a déclaré la Présidente de la Communauté d'Agglomération et Maire de notre ville. Nous lui avons donc demandé, d'une part, si cette fiscalité supplémentaire améliorera la vie des habitants de Meuse Grand Sud. Si, d'autre part, il est prévu des dépenses d'investissement pour lutter contre le déclin démographique. Sa réponse est claire : « cette fiscalité supplémentaire permettra les investissements courants ». Donc rien de plus que l'existant. Au lieu d'investir efficacement pour répondre aux urgences du territoire, la majorité municipale et communautaire a construit une salle de spectacle. Cette salle coûte 400 000 euros par an à la Communauté d'Agglomération. À présent, il est temps d'en faire un outil au service du développement du territoire.

L'État comme partenaire plutôt que comme bouc émissaire

Accuser les décisions gouvernementales des 10 dernières années ne fait pas une politique de développement. Quels sont les projets présentés à l'État susceptibles d'obtenir des financements grâce à la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) ?

Une nouvelle fois, la majorité a choisi de vivre au-dessus de nos moyens.

Continuez à nous écrire sur barleduc2020@gmail.com. **Les élus de la liste « Vivre, partager, innover à Bar-le-Duc » (Divers gauche) Benoît Dejaiffe, Mathias Raulot, Atika Bensaadi, Benoît Damant, Sylvie Jolly, Alexandre Berger**

l'écoute des difficultés du pouvoir d'achat au point d'alourdir la fiscalité déjà très élevée à Bar-le-Duc ?

SUPPRIMONS LES PROSPECTUS DE NOS BOÎTES AUX LETTRES

Aberration écologique, les prospectus doivent certainement représenter près de la moitié du contenu de nos bacs jaunes. Ce sont des centaines de tonnes de déchets générées chaque année. Ils polluent et en plus coûtent à la collectivité à travers la gestion des déchets.

Pour prolonger notre système économique nous devons l'orienter vers un développement plus durable. Adoptons dans un premier temps l'autocollant "Oui Pub". Et ensuite négocions avec les grandes surfaces et les autres enseignes un plan de sortie progressive de cette pratique de distribution massive. L'ADEME nous soutiendra probablement avec des aides. Voici une façon gagnante de réduire des charges et donc de la fiscalité.

N'hésitez à nous transmettre vos remarques et propositions :

Facebook : Dynamisons Bar-le-Duc - Mail : dynamisonsbarleduc@gmail.com

Pierre-Étienne Pichon, Frédéric Verlant, Séverine Kubany, Emmanuel Cappeleare

Pour la liste « Dynamisons Bar-le-Duc »